

**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL GENERAL
DU 17 JUI 2013
BUDGET SUPPLEMENTAIRE DE 2013
(Troisième partie)**

CINQUIEME COMMISSION

(Commission de l'administration Générale et des finances)

SITUATION DU DEPARTEMENT ET ACTIVITE DES SERVICES 2012

LE CONSEIL GENERAL

a débattu de la situation du Département, des activités des services et du compte rendu d'activité relatif aux parcs d'activités départementaux, pour l'année 2012.

COMPTES DE GESTION DE L'EXERCICE 2012 - Budget Principal et Budgets Annexes

LE CONSEIL GENERAL

à l'unanimité

DECIDE

d'adopter les Comptes de Gestion du Budget Principal et des Budgets Annexes de l'exercice 2012, s'arrêtant aux résultats définis dans le tableau joint en annexe à la délibération.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2012 - Budget Principal et Budgets Annexes

LE CONSEIL GENERAL

DECIDE

à la majorité des voix (1 voix contre et 12 abstentions)

- d'approuver le Compte Administratif des recettes et des dépenses de l'exercice 2012 pour le **BUDGET PRINCIPAL**, conformément aux données figurant ci-après :

A – Le résultat (section de fonctionnement)

Le résultat est constitué par le cumul :

- du résultat de l'exercice (cumul des titres émis - cumul des mandats émis),
- du résultat reporté.

	en Euros
Résultat reporté au 01/01/2012	18 284 712,53
Cumul des titres émis	312 759 231,93
Cumul des mandats émis	294 269 079,15
Résultat de l'exercice 2012	18 490 152,78
RESULTAT (à affecter)	36 774 865,31

B – Le solde d'exécution (section d'investissement)

Le solde d'exécution est constitué par le cumul :

- du solde des émissions de titres et de mandats de l'exercice,
- du résultat reporté.

Ce solde d'exécution fait ressortir un besoin de financement.

	en Euros
Résultat reporté au 01/01/2012	- 39 865 221,10
Cumul des titres émis	109 062 973,62
Cumul des mandats émis	89 005 618,07
Résultat de l'exercice 2012	20 057 355,55
SOLDE D'EXECUTION (besoin de financement)	- 19 807 865,55

C – Balance générale du CA 2012 (en €)

Section	Résultat au 01/01/2012	Part affectée à l'investissement exercice 2012	Résultat après affectation de résultat	Opérations de l'exercice 2012			Résultat cumulé au 31/12/2012
				Recettes	Dépenses	Résultat	
Fonctionnement	58 149 933,63	-39 865 221,10	18 284 712,53 (1)	312 759 231,93	294 269 079,15	18 490 152,78 (2)	36 774 865,31 (1+2)
* dont opérations réelles				312 759 231,93	294 269 079,15	18 490 152,78	
* dont opérations liées à l'affectation du résultat							
Investissement	-39 865 221,10 (3)	39 865 221,10	0,00	109 062 973,62	89 005 618,07	20 057 355,55 (4)	-19 807 865,55 (3+4)
* dont opérations réelles				69 197 752,52	89 005 618,07	-19 807 865,55	
* dont opérations liées à l'affectation du résultat				39 865 221,10		39 865 221,10	
TOTAL	18 284 712,53	0,00	18 284 712,53	421 822 205,55	383 274 697,22	38 547 508,33	16 966 999,76

à la majorité des voix (1 abstention)

- d'approuver le Compte Administratif des recettes et des dépenses de l'exercice 2012, du Budget Annexe des **CAMPINGS DEPARTEMENTAUX**, conformément aux données figurant ci-après :

A – Le résultat (section de fonctionnement)

Le résultat est constitué par le cumul :

- du résultat de l'exercice (cumul des titres émis - cumul des mandats émis),
- du résultat reporté.

	en Euros
Résultat reporté au 01/01/2012	- 67 418,75
Cumul des titres émis	67 418,75
Cumul des mandats émis	0,00
Résultat de l'exercice 2012	67 418,75
RESULTAT	0,00

B – Le solde d'exécution (section d'investissement)

Le solde d'exécution est constitué par le cumul :

- du solde des émissions de titres et de mandats de l'exercice,
- du résultat reporté.

Ce solde d'exécution fait ressortir un solde nul suite à la suppression de ce Budget Annexe.

	en Euros
Résultat reporté au 01/01/2012	249 252,10
Cumul des titres émis	0,00
Cumul des mandats émis	249 252,10
Résultat de l'exercice 2012	- 249 252,10
SOLDE D'EXECUTION	0,00

C – Balance générale du CA 2012 (en €)

Section	Résultat au 01/01/2012	Opérations de l'exercice 2012			Résultat cumulé au 31/12/2012
		Recettes	Dépenses	Résultat	
Fonctionnement	-67 418,75 (1)	67 418,75	0,00	67 418,75 (2)	0,00 (1+2)
<i>* dont opérations réelles</i>		67 418,75		67 418,75	
<i>* dont subvention d'équilibre du budget principal</i>				0,00	
Investissement	249 252,10 (3)	0,00	249 252,10	-249 252,10 (4)	0,00 (3+4)
<i>* dont opérations réelles</i>			249 252,10	-249 252,10	
<i>* dont subvention d'équilibre du budget principal</i>				0,00	
TOTAL	181 833,35	67 418,75	249 252,10	-181 833,35	0,00

Suite à la suppression de ce Budget Annexe, les résultats au 31/12/2012 sont nuls.

à la majorité des voix (3 abstentions)

- d'approuver le Compte Administratif des recettes et des dépenses de l'exercice 2012, du Budget Annexe des **PARCS D'ACTIVITES DEPARTEMENTAUX**, conformément aux données figurant ci-après :

A – Le résultat (section de fonctionnement)

Le résultat est constitué par le cumul :

- du résultat de l'exercice (cumul des titres émis - cumul des mandats émis),
- du résultat reporté.

	en Euros
Résultat reporté au 01/01/2012	- 12 110,96
Cumul des titres émis	5 798 623,91
Cumul des mandats émis	5 705 720,69
Résultat de l'exercice 2012	92 903,22
RESULTAT (à affecter)	80 792,26

B – Le solde d'exécution (section d'investissement)

Le solde d'exécution est constitué par le cumul :

- du solde des émissions de titres et de mandats de l'exercice,
- du résultat reporté.

Ce solde d'exécution fait ressortir un excédent de financement.

	en Euros
Résultat reporté au 01/01/2012	- 866 866,31
Cumul des titres émis	5 456 947,14
Cumul des mandats émis	4 370 806,33
Résultat de l'exercice 2012	1 086 140,81
SOLDE D'EXECUTION (excédent de financement)	219 274,50

C – Balance générale du CA 2012 (en €)

Section	Résultat au 01/01/2012	Opérations de l'exercice 2012			Résultat cumulé au 31/12/2012
		Recettes	Dépenses	Résultat	
Fonctionnement	-12 110,96 (1)	5 798 623,91	5 705 720,69	92 903,22 (2)	80 792,26 (1+2)
<i>* dont opérations réelles</i>		5 786 512,95	5 705 720,69	80 792,26	
<i>* dont subvention d'équilibre du budget principal</i>		12 110,96		12 110,96	
Investissement	-866 866,31 (3)	5 456 947,14	4 370 806,33	1 086 140,81 (4)	219 274,50 (3+4)
<i>* dont opérations réelles</i>		4 590 080,83	4 370 806,33	219 274,50	
<i>* dont avance remboursable du budget principal</i>		866 866,31		866 866,31	
TOTAL	-878 977,27	11 255 571,05	10 076 527,02	1 179 044,03	300 066,76

à la majorité des voix (1 voix contre et 1 abstention)

- d'approuver le Compte Administratif des recettes et des dépenses de l'exercice 2012, du Budget Annexe du **LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES**, conformément aux données figurant ci-après :

A – Le résultat (section de fonctionnement)

Le résultat est constitué par le cumul :

- du résultat de l'exercice (cumul des titres émis - cumul des mandats émis),
- du résultat reporté.

	en Euros
Résultat reporté au 01/01/2012	- 364 646,02
Cumul des titres émis	1 377 020,09
Cumul des mandats émis	1 254 575,71
Résultat de l'exercice 2012	122 444,38
RESULTAT DEFICITAIRE	- 242 201,64

B – Le solde d'exécution (section d'investissement)

Le solde d'exécution est constitué par le cumul :

- du solde des émissions de titres et de mandats de l'exercice,
- du résultat reporté.

Ce solde d'exécution fait ressortir un excédent de financement.

	en Euros
Résultat reporté au 01/01/2012	248 596,45
Cumul des titres émis	13 349,23
Cumul des mandats émis	30 057,07
Résultat de l'exercice 2012	- 16 707,84
SOLDE D'EXECUTION (excédent de financement)	231 888,61

C – Balance générale du CA 2012 (en €)

Section	Résultat au 01/01/2012	Opérations de l'exercice 2012			Résultat cumulé au 31/12/2012
		Recettes	Dépenses	Résultat	
Fonctionnement	-364 646,02 (1)	1 377 020,09	1 254 575,71	122 444,38 (2)	-242 201,64 (1+2)
<i>* dont opérations réelles</i>		1 012 374,07	1 254 575,71	-242 201,64	
<i>* dont subvention d'équilibre du budget principal</i>		364 646,02		364 646,02	
Investissement	248 596,45 (3)	13 349,23	30 057,07	-16 707,84 (4)	231 888,61 (3+4)
<i>* dont opérations réelles</i>		13 349,23	30 057,07	-16 707,84	
<i>* dont subvention d'équilibre du budget principal</i>				0,00	
TOTAL	-116 049,57	1 390 369,32	1 284 632,78	105 736,54	-10 313,03

à la majorité des voix (2 abstentions)

- d'approuver le Compte Administratif des recettes et des dépenses de l'exercice 2012, du Budget Annexe de l'AERODROME, conformément aux données figurant ci-après :

A – Le résultat (section de fonctionnement)

Le résultat est constitué par le cumul :

- du résultat de l'exercice (cumul des titres émis - cumul des mandats émis),
- du résultat reporté.

	en Euros
Résultat reporté au 01/01/2012	- 106 535,19
Cumul des titres émis	131 430,71
Cumul des mandats émis	129 691,79
Résultat de l'exercice 2012	1 738,92
RESULTAT DEFICITAIRE	- 104 796,27

B – Le solde d'exécution (section d'investissement)

Le solde d'exécution est constitué par le cumul :

- du solde des émissions de titres et de mandats de l'exercice,
- du résultat reporté.

Ce solde d'exécution fait ressortir un excédent de financement.

	en Euros
Résultat reporté au 01/01/2012	295 209,37
Cumul des titres émis	67 483,00
Cumul des mandats émis	0,00
Résultat de l'exercice 2012	67 483,00
SOLDE D'EXECUTION (excédent de financement)	362 692,37

C – Balance générale du CA 2012 (en €)

Section	Résultat au 01/01/2012	Opérations de l'exercice 2012			Résultat cumulé au 31/12/2012
		Recettes	Dépenses	Résultat	
Fonctionnement	-106 535,19 (1)	131 430,71	129 691,79	1 738,92 (2)	-104 796,27 (1+2)
<i>* dont opérations réelles</i>		24 895,52	129 691,79	-104 796,27	
<i>* dont subvention d'équilibre du budget principal</i>		106 535,19		106 535,19	
Investissement	295 209,37 (3)	67 483,00	0,00	67 483,00 (4)	362 692,37 (3+4)
<i>* dont opérations réelles</i>		67 483,00		67 483,00	
<i>* dont subvention d'équilibre du budget principal</i>				0,00	
TOTAL	188 674,18	198 913,71	129 691,79	69 221,92	257 896,10

à l'unanimité

- d'approuver le Compte Administratif des recettes et des dépenses de l'exercice 2012 pour les Budgets Annexes de la **MaDEF**, de l'**ARCHEOLOGIE** et de l'**PAMENAGEMENT NUMERIQUE DU TERRITOIRE**, conformément aux données figurant ci-après :

MaDEF

A – Le résultat (section de fonctionnement)

Le résultat est constitué par le cumul :

- du résultat de l'exercice (cumul des titres émis - cumul des mandats émis),
- du résultat reporté.

	en Euros
Résultat 2010 reporté	73 476,52
Cumul des titres émis	4 041 722,00
Cumul des mandats émis	4 047 541,30
Résultat de l'exercice 2012	- 5 819,30
Résultat excédentaire à affecter	67 657,22

B – Le solde d'exécution (section d'investissement)

Le solde d'exécution est constitué par le cumul :

- du solde des émissions de titres et de mandats de l'exercice,
- du résultat reporté.

Ce solde d'exécution fait ressortir un besoin de financement.

	en Euros
Résultat reporté au 01/01/2012	- 403 681,10
Cumul des titres émis	447 534,93
Cumul des mandats émis	821 877,83
Résultat de l'exercice 2012	- 374 342,90
SOLDE D'EXECUTION (besoin de financement)	- 778 024,00

C – Balance générale du CA 2012 (en €)

Section	Résultat au 01/01/2012	Opérations de l'exercice 2012			Résultat cumulé au 31/12/2012
		Recettes	Dépenses	Résultat	
Fonctionnement	73 476,52 (1)	4 041 722,00	4 047 541,30	-5 819,30 (2)	67 657,22 (1+2)
<i>* dont dotation globale</i>		3 938 252,03			
Investissement	-403 681,10 (3)	447 534,93	821 877,83	-374 342,90 (4)	-778 024,00 (3+4)
<i>* dont opérations réelles</i>		245 647,83	821 877,83	-576 230,00	
<i>* dont subvention d'équilibre du budget principal</i>		201 887,10		201 887,10	
TOTAL	-330 204,58	4 489 256,93	4 869 419,13	-380 162,20	-710 366,78

ARCHEOLOGIE

A – Le résultat (section de fonctionnement)

Le résultat est constitué par le cumul :

- du résultat de l'exercice (cumul des titres émis - cumul des mandats émis),
- du résultat reporté.

	en Euros
Résultat reporté au 01/01/2012	31 333,43
Cumul des titres émis	634 575,79
Cumul des mandats émis	647 045,39
Résultat de l'exercice 2012	- 12 469,60
RESULTAT (à affecter)	18 863,83

B – Le solde d'exécution (section d'investissement)

Le solde d'exécution est constitué par le cumul :

- du solde des émissions de titres et de mandats de l'exercice,
- du résultat reporté.

Ce solde d'exécution fait ressortir un excédent de financement.

	en Euros
Résultat reporté au 01/01/2012	16 752,74
Cumul des titres émis	22 982,89
Cumul des mandats émis	8 989,82
Résultat de l'exercice 2012	13 993,07
SOLDE D'EXECUTION (excédent de financement)	30 745,81

C – Balance générale du CA 2012 (en €)

Section	Résultat au 01/01/2012	Opérations de l'exercice 2012			Résultat cumulé au 31/12/2012
		Recettes	Dépenses	Résultat	
Fonctionnement	31 333,43 (1)	634 575,79	647 045,39	-12 469,60 (2)	18 863,83 (1+2)
<i>* dont opérations réelles</i>		634 575,79	647 045,39	-12 469,60	
<i>* dont subvention d'équilibre du budget principal</i>					
Investissement	16 752,74 (3)	22 982,89	8 989,82	13 993,07 (4)	30 745,81 (3+4)
<i>* dont opérations réelles</i>		22 982,89	8 989,82	13 993,07	
<i>* dont subvention d'équilibre du budget principal</i>					
TOTAL	48 086,17	657 558,68	656 035,21	1 523,47	49 609,64

AMENAGEMENT NUMERIQUE DU TERRITOIRE

A – Le résultat (section de fonctionnement)

Le résultat est constitué par le cumul :

- du résultat de l'exercice (cumul des titres émis - cumul des mandats émis),
- du résultat reporté.

	en Euros
Résultat reporté au 01/01/2012	- 174 089,96
Cumul des titres émis	279 397,84
Cumul des mandats émis	249 578,24
Résultat de l'exercice 2012	29 819,60
RESULTAT DEFICITAIRE	- 144 270,36

B – Le solde d'exécution (section d'investissement)

Pas d'émission de titres et ni de mandats sur l'exercice 2012, en investissement.

C – Balance générale du CA 2012 (en €)

Section	Résultat au 01/01/2012	Opérations de l'exercice 2012			Résultat cumulé au 31/12/2012
		Recettes	Dépenses	Résultat	
Fonctionnement	-174 089,96 (1)	279 397,84	249 578,24	29 819,60 (2)	-144 270,36 (1+2)
<i>* dont opérations réelles</i>		105 307,88	249 578,24	-144 270,36	
<i>* dont subvention d'équilibre du budget principal</i>		174 089,96		174 089,96	
Investissement	0,00 (3)	0,00	0,00	0,00 (4)	0,00 (3+4)
<i>* dont opérations réelles</i>		0,00	0,00	0,00	
<i>* dont subvention d'équilibre du budget principal</i>					
TOTAL	-174 089,96	279 397,84	249 578,24	29 819,60	-144 270,36

- d'approuver la clôture du Budget Annexe Aéroport au 31 décembre 2013 et d'inscrire les crédits nécessaires au fonctionnement de l'Aéroport, à compter du 1^{er} janvier 2014, au Budget Primitif du Budget Principal.

**BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2013 - Affectation des résultats
Budget Principal et Budgets Annexes**

LE CONSEIL GENERAL

à la majorité des voix (2 abstentions)

DECIDE

- d'adopter le rapport du Président,

- d'approuver les propositions d'affectation des résultats du Compte Administratif de 2012 au Budget Supplémentaire de 2013 pour le Budget Principal et les Budgets Annexes, suivant les modalités exposées ci-après :

Budget Principal : résultat à affecter de 36 774 865,31 € - couverture du besoin de financement de la section d'investissement pour 19 807 865,55 € et report à nouveau, en section de fonctionnement, d'un excédent de 16 966 999,76 €.

Budgets Annexes :

* **Campings Départementaux** : suite à la suppression de ce Budget Annexe, les résultats au 31 décembre 2012 sont nuls.

* **Parcs d'Activités Départementaux** :

⇒ Reprise, au Budget Supplémentaire, de l'excédent de fonctionnement de 80 792,26 € en recette, et de l'excédent d'investissement de 219 274,50 €, en recette.

* **Laboratoire Départemental d'Analyses** :

⇒ Reprise, au Budget Supplémentaire, du déficit de fonctionnement de 242 201,64 € en dépense et de l'excédent d'investissement de 231 888,61 €, en recette.

⇒ Résorption du déficit de fonctionnement de 242 201,64 €, par une subvention d'équilibre du Budget Principal.

* **Aéroport** :

⇒ Reprise, au Budget Supplémentaire, du déficit de fonctionnement de 104 796,27 € en dépense et de l'excédent d'investissement de 362 692,37 € en recette,

⇒ Transfert d'une partie de l'excédent d'investissement en section de fonctionnement, pour un montant de 97 838,37 €, autorisé à titre dérogatoire et exceptionnel, par le Ministre de l'Intérieur et le Ministre de l'Economie et des Finances,

⇒ Résorption du solde du déficit de fonctionnement, d'un montant de 6 957,90 €, par une subvention d'équilibre du Budget Principal.

*** MaDEF :**

⇒ Reprise, au Budget Supplémentaire, du déficit d'investissement de 778 024 € en dépense,

⇒ Résorption du déficit par :

. le versement d'une subvention d'investissement du Budget Principal, d'un montant de 201 887,24 €, en couverture de l'amortissement du prêt pour 2012,

. la souscription d'un emprunt, d'un montant de 576 136,76 €, en couverture des frais d'études et de travaux.

*** Archéologie Préventive :**

⇒ Reprise, au Budget Supplémentaire, de l'excédent de fonctionnement de 18 863,83 € en recette et de l'excédent d'investissement de 30 745,81 € en recette.

*** Aménagement Numérique du Territoire :**

⇒ Reprise, au Budget Supplémentaire, du déficit de fonctionnement de 144 270,36 € en dépense par une subvention d'équilibre du Budget Principal.

- de reprendre les résultats des Budgets Annexes au Budget Supplémentaire de 2013 et de résorber les déficits de fonctionnement par une subvention d'équilibre du Budget Principal, pour un montant de 393 431 €,

- d'autoriser la reprise en section de fonctionnement d'une partie de l'excédent d'investissement, pour un montant de 97 838,37 € sur le Budget Annexe Aéroport.

PREMIERE COMMISSION

(Commission des Affaires Scolaires, Sportives et Culturelles)

N° 100 - CULTURE

LE CONSEIL GENERAL

à l'unanimité

DECIDE

- d'adopter le rapport du Président,

- d'abonder les Autorisations de Programme suivantes :

✓ Equipement culturel : + 262 769 €, le crédit total 2013 étant ainsi porté à 402 769 €, pour les communes, selon le détail figurant ci-après :

EQUIPEMENT CULTUREL	AUTORISATION DE PROGRAMME	PAIEMENTS ANTERIEURS	CREDITS DE PAIEMENT		
			2013	2014	2015
AP antérieures					
- Communes	1 145 521 €	98 076 €	250 000 €	500 000 €	297 445 €
- Associations	65 317 €	50 149 €	12 168 €	3 000 €	
AP 2013					
- Communes	402 769 €		120 000 €	186 250 €	96 519 €
	(+ 262 769 €)				
- Associations	10 000 €		5 000 €	5 000 €	

✓ Protection du patrimoine : + 350 301 €, le crédit total 2013 étant ainsi porté à 569 301 €, selon le détail figurant ci-après :

PROTECTION DU PATRIMOINE	AUTORISATION DE PROGRAMME	PAIEMENTS ANTERIEURS	CREDITS DE PAIEMENT		
			2013	2014	2015
AP antérieures	811 285 €	571 141 €	173 244 €	66 900 €	
AP 2013	569 301 € (+ 350 301 €)		100 000 €	211 348 €	257 953 €

✓ Devoir de mémoire : + 3 788 €, le crédit total 2013 étant ainsi porté à 7 000 €, selon le détail figurant ci-après :

DEVOIR DE MEMOIRE	AUTORISATION DE PROGRAMME	PAIEMENTS ANTERIEURS	CREDITS DE PAIEMENT	
			2013	2014
AP antérieures	42 774 €	32 986 €	9 788 €	
AP 2013	7 000 € (+ 3 788 €)		1 212 €	5 788 €

N° 201 - BUDGET ANNEXE DE LA MAISON DEPARTEMENTALE DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE

LE CONSEIL GENERAL

à l'unanimité

DECIDE

- d'adopter le rapport du Président,
- d'inscrire, en recettes et en dépenses, au Budget Annexe de la Maison Départementale de l'Enfance et de la Famille de 2013, un crédit de 32 500 €, en section de fonctionnement et un crédit de 997 317 €, en section d'investissement,
- d'inscrire, sur le Budget Principal :
 - * une subvention de fonctionnement de 32 500 €,
 - * une subvention d'investissement de 201 888 €.

N° 202 - ACTION VOLONTAIRE SUBVENTIONS - SECTEUR SOCIAL

LE CONSEIL GENERAL

à l'unanimité

DECIDE

- d'adopter le rapport du Président,
- d'inscrire, au titre des aides aux vacances en centres de loisirs, compte tenu de l'augmentation des demandes et afin de répondre aux envois tardifs de dossiers relatifs à l'année 2012, un crédit de 160 000 €, en dépenses de fonctionnement.

TROISIEME COMMISSION
(Commission des Equipements Publics et de l'Environnement)

N° 300 - RESEAUX ET INFRASTRUCTURES

LE CONSEIL GENERAL

à l'unanimité

DECIDE

- d'adopter le rapport du Président,
- d'augmenter l'Autorisation de Programme relative au prolongement de la RD 986 vers la Belgique (raccordement de la déviation de GUE D'HOSSUS au contournement de COUVIN, en complément des travaux de l'A 304), d'un montant de 3 M € HT dont notamment :
 - * Travaux routiers côté français (100 % Conseil général des Ardennes)2 093 559 €
 - * Travaux de dévoiement du ruisseau frontalier de la Taumineri (50 % Conseil général des Ardennes).....802 277 €
 - * Frais d'étude et de gestion administrative (0,5 % du total HT)14 479 €
- d'inscrire les crédits complémentaires suivants :
 - * 330 000 € en dépenses d'investissement, pour la restructuration du réseau routier départemental (dont 180 000 € pour l'aménagement du carrefour à MOGUES RD 981 et RD 48, et 150 000 € pour la poursuite des études d'impact et la définition de l'avant-projet pour le deuxième axe de GIVET),
 - * 50 002 € en dépenses d'investissement, pour les travaux en traverses d'agglomération,
 - * 422 152 € en dépenses d'investissement, pour l'acquisition de véhicules légers,
 - * 500 000 € en dépenses d'investissement, pour la reprise de faiblesses de structures de chaussées, liées aux dégâts du dégel,
 - * 916 375 € en dépenses de fonctionnement liées à la viabilité hivernale.

N° 301 - TRANSPORTS

LE CONSEIL GENERAL

à l'unanimité

DECIDE

- d'adopter le rapport du Président,
- d'abonder, en section d'investissement, l'Autorisation de Programme « Travaux ferroviaires » de 50 000 € et de la porter à 5 050 000 €, afin de financer les travaux de mise en sécurité du versant des Manises, le long de la voie SNCF, dans le cadre de la modernisation de la ligne CHARLEVILLE-MEZIERES/GIVET,
- d'inscrire, en fonctionnement, un Crédit de Paiement complémentaire de 100 000 €, au titre des transports scolaires, afin de faire face aux dépenses supplémentaires engendrées par l'application des nouveaux rythmes scolaires, pour le 1^{er} trimestre de l'année scolaire 2013/2014.

QUATRIEME COMMISSION

(Commission des Affaires Economiques, du Tourisme et de l'Agriculture)

N° 400 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE

LE CONSEIL GENERAL

à l'unanimité

DECIDE

- d'adopter le rapport du Président,
- d'abonder l'Autorisation d'Engagement « Développement économique » de 141 000 €, et d'inscrire, au Budget Supplémentaire de 2013, un Crédit de Paiement de même montant, conformément au tableau ci-après :

AFFAIRES ECONOMIQUES (FONCTIONNEMENT)	AUTORISATION D'ENGAGEMENT	PAIEMENTS ANTERIEURS	CREDITS DE PAIEMENT		
			2013	2014	2015
AE antérieures	1 790 930 €	2 776 504 €	734 397 €	-	-
AE 2013	1 748 256 € (+ 141 000 €)		1 517 616 € (+ 141 000 €)	168 640 €	101 000 €

- d'abonder l'Autorisation de Programme (AP) « Développement économique » de 2 420 000 €, et d'inscrire un Crédit de Paiement supplémentaire, pour 2013, de 730 000 €, conformément au tableau ci-après :

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE (INVESTISSEMENT)	AUTORISATION DE PROGRAMME	PAIEMENTS ANTERIEURS	CREDITS DE PAIEMENT		
			2013	2014	2015
AP antérieures					
AP 2013	12 002 228 € (+ 2 420 000 €)		7 163 648 € (+ 730 000 €)	3 027 256 €	1 811 324 €

- d'abonder l'Autorisation de Programme « Fonds Touristique Départemental » de 783 890 € et d'inscrire un crédit de paiement de 484 046 €, conformément au tableau ci-après :

FONDS TOURISTIQUE DEPARTEMENTAL	AUTORISATION DE PROGRAMME	PAIEMENTS ANTERIEURS	CREDITS DE PAIEMENT		
			2013	2014	2015
AP antérieures					
- subventions aux tiers	445 757 €	121 603 €	312 290 €	24 188 €	70 000 €
- subventions aux communes	456 748 €	160 675 €	100 000 €	22 984 €	62 944 €
AP 2013					
- subventions aux tiers	530 774 € (+ 33 295 €)		427 000 € (+ 139 521 €)	103 774 € (- 106 226 €)	
- subventions aux communes	812 378 € (+ 394 230 €)		100 090 € (+ 31 945 €)	304 220 € (+ 79 220 €)	408 061 € (+ 283 065 €)
- avances aux tiers	470 900 € (+ 220 900 €)		332 900 € (+ 182 900 €)	138 000 € (+ 38 000 €)	
- avances aux communes	285 465 € (+ 135 465 €)		179 680 € (+ 129 680 €)	105 785 € (+ 5 785 €)	

Pour l'Aire des Ardennes, située le long de l'A 34, sur le territoire de la commune de SAULCES MONCLIN :

- d'ouvrir une Autorisation d'Engagement de 14 000 € pour les frais de fonctionnement inhérents au déplacement du bungalow et d'inscrire un Crédit de Paiement de même montant,
- d'ouvrir une Autorisation de Programme de 36 000 € et d'inscrire un Crédit de Paiement de même montant pour les dépenses d'investissement relatives aux travaux de déplacement du bungalow.

N° 402 - SEML ARDENNES CROISSANCE

LE CONSEIL GENERAL DECIDE

de retirer de l'ordre du jour le rapport présenté relatif à l'intégration du Conseil général à la Société d'Economie Mixte Locale ARDENNES CROISSANCE.

N° 403 - ETUDE RELATIVE A L'INNOVATION SOCIETALE - COMMUNICATION

LE CONSEIL GENERAL

DONNE ACTE au Président de sa communication relative à l'étude concernant l'innovation sociétale, confiée au Cabinet NICOWAK, en mai 2012.

CINQUIEME COMMISSION**(Commission de l'Aministration Générale et des Finances)****N° 500 - AJUSTEMENTS BUDGETAIRES****LE CONSEIL GENERAL****à la majorité des voix (3 abstentions)****DECIDE**

- d'adopter le rapport du Président,
- de procéder à l'ajustement des recettes de fonctionnement comme suit :

Dotations de l'Etat et compensations des transferts de compétences

* Compensation des charges résultant de la mise en œuvre du RSA	+ 500 000 €
* Taxe Spéciale sur les Conventions d'Assurance	+ 1 500 000 €
* Fonds de Mobilisation Départemental pour l'Insertion	- 700 000 €
* Dotation Globale de Fonctionnement	- 159 506 €

Fiscalité et péréquation

* Fonds de Péréquation des Droits de Mutation à titre Onéreux	- 2 209 837 €
* Droits de Mutation à Titre Onéreux.....	- 4 000 000 €
* Fonds de Péréquation de la Contribution de la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE).....	+ 208 904 €
* Taxe d'Aménagement.....	+ 300 000 €
* Fonds exceptionnel de soutien aux Départements - Répartition de la première section	+ 938 233 €

Ces diverses régularisations conduisent à une diminution des recettes de fonctionnement, à hauteur de 3 622 206 €.

- au titre des aides aux communes et aux associations, d'inscrire un crédit de 100 000 € pour des subventions et de 150 000 € pour des avances remboursables et des participations,
- d'inscrire un crédit de 25 000 €, en dépenses, pour des travaux de numérisation aux Archives Départementales et 14 000 €, en recettes, au titre de la participation du Ministère de la Culture,
- d'inscrire un crédit de 166 173 €, pour une annulation de titre, émis en 2009 relatif au produit de la fiscalité locale,
- d'inscrire un crédit de 50 000 €, au titre des frais d'acte et de contentieux,
- de réduire le montant de la subvention allouée à la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), à hauteur de 71 934 €, suite au versement d'une somme de 71 934 € par la CPAM des Ardennes, au titre du préjudice subi concernant la mise à disposition d'un agent à mi-temps, à titre gracieux,
- de supprimer, dans le cadre des actions volontaires du Conseil général, le montant plancher, fixé à 100 €, des aides destinées aux bénéficiaires privés,
- d'autoriser, sur le Budget Principal, les mutations de crédits suivantes :

Libellé	-	+
Restauration d'œuvres d'art	3 000 €	3 000 €
Travaux bâtiments	222 000 €	222 000 €
Casernes de gendarmerie	222 860 €	222 860 €

- d'abonder les Autorisations d'Engagement relatives à l'entretien des bâtiments et à la subvention de fonctionnement destinée à l'Association Familles Rurales, comme suit :

Libellé	2014	2015
Entretien des bâtiments - Contrat de maintenance	+ 150 000 €	-
Subventions de fonctionnement Familles rurales	+ 100 000 €	+ 100 000 €

- d'inscrire, conformément aux tableaux figurant ci-après, les crédits nécessaires à l'équilibre des Budgets Annexes des Parcs d'Activités Départementaux, du Laboratoire Départemental d'Analyses, de l'Aérodrome, de l'Archéologie et de l'Aménagement Numérique du Territoire et de prévoir l'inscription, sur le Budget Principal, d'une subvention d'équilibre de 393 431 €.

INCIDENCES BUDGETS ANNEXES

	BUDGETS ANNEXES				INCIDENCE BUDGET PRINCIPAL			
	DEPENSES		RECETTES		DEPENSES		RECETTES	
	INV	FONC	INV	FONC	INV	FONC	INV	FONC
PARCS ACTIVITES								
excédent investissement reporté (001)			219 274 €					
excédent fonctionnement reporté (002)				80 792 €				
remboursement avance (16873)	219 274 €							
achat (60)		80 792 €						
s/TOTAL	219 274 €	80 792 €	219 274 €	80 792 €	- €	- €	- €	- €

LABORATOIRE								
déficit de fonctionnement reporté (002)		242 202 €						
excédent d'investissement reporté (001)			231 888 €					
autres immobilisations (2188)	231 888 €							
subvention du budget principal (75822)				242 202 €				
subvention d'équilibre (65821)						242 202 €		
s/TOTAL	231 888 €	242 202 €	231 888 €	242 202 €	- €	242 202 €	- €	- €

AERODROME								
déficit de fonctionnement reporté (002)		104 797 €						
excédent d'investissement reporté (001)			362 693 €					
reprise de l'excédent d'investissement en fonctionnement (040/042)	97 839 €			97 839 €				
autres immobilisations (2188)	264 854 €							
subvention du budget principal (75822)				6 958 €				
subvention d'équilibre (65821)						6 958 €		
s/TOTAL	362 693 €	104 797 €	362 693 €	104 797 €	- €	6 958 €	- €	- €

ARCHEOLOGIE PREVENTIVE								
excédent investissement reporté (001)			30 745 €					
excédent fonctionnement reporté (002)				18 863 €				
charges de personnel (012)		18 863 €						
autres immobilisations (2188)	30 745 €							
s/TOTAL	30 745 €	18 863 €	30 745 €	18 863 €				

AMENAGEMENT NUMERIQUE								
déficit de fonctionnement reporté (002)		144 271 €						
subvention du budget principal (75822)				144 271 €				
subvention d'équilibre (65821)						144 271 €		
s/TOTAL	- €	144 271 €	- €	144 271 €		144 271 €		
TOTAL BUDGETS ANNEXES	844 600 €	590 925 €	844 600 €	590 925 €				

INCIDENCE SUR LE BUDGET PRINCIPAL**393 431 €****pour mémoire : rapport budget annexe de la MaDEF**

MADEF								
déficit d'investissement (001)	778 024 €							
acquisition matériel (21)	69 293 €							
autres acquisitions (21)	50 000 €							
travaux (2313)	100 000 €							
dépenses de fonctionnement		32 500 €						
subvention du budget principal (1312)			201 888 €					
subvention du budget principal (7488)				32 500 €				
emprunt (1641)			795 429 €					
subvention d'équilibre (65821)						32 500 €		
subvention d'équilibre (204132)					201 888 €			
s/TOTAL	997 317 €	32 500 €	997 317 €	32 500 €	201 888 €	32 500 €	- €	- €

- d'équilibrer le Budget Supplémentaire par :
- ⇒ une réduction du programme d'emprunt, à hauteur de 3 800 000 €,
- ⇒ un abondement de 3 160 € de la ligne budgétaire consacrée aux subventions diverses.

N° 501 - FONDS DEPARTEMENTAL DE PEREQUATION DES TAXES ADDITIONNELLES AUX DROITS D'ENREGISTREMENT SUR LES MUTATIONS

LE CONSEIL GENERAL

à l'unanimité

DECIDE

- d'adopter le rapport du Président,
 - de répartir le fonds départemental de péréquation des taxes additionnelles aux droits d'enregistrement sur les mutations d'immeubles et de fonds de commerce dont le montant s'élève au titre de l'année 2013 à 2 834 929,20 €,
 - de retenir la solution n° 1 et de maintenir, pour cette année, les critères de répartition suivants :
 - 20 % au prorata de la population DGF de chaque commune selon trois strates :
 - * moins de 500 habitants
 - * entre 500 et 1 000 habitants
 - * plus de 1 000 habitants
 - 40 % au prorata de l'effort fiscal de chaque commune
 - 40 % au prorata des dépenses d'équipement brut par habitant
- Les dépenses d'équipement brut définies au e) du I de l'article R. 2313-2 du Code Général des Collectivités Territoriales comprennent les acquisitions de biens meubles et immeubles, les travaux en cours, les immobilisations corporelles, les travaux d'investissement en régie et les opérations pour compte de tiers.
- d'assortir ces règles d'un « Tunnel » écrêtement/garantie permettant de limiter les variations trop brusques de dotations, d'une année sur l'autre, et de fixer un taux d'évolution compris entre - 5 % et - 9 %.

N° 502 - DELEGATION DE COMPETENCE AU PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL EN MATIERE DE JUSTICE - Communication

LE CONSEIL GENERAL

DONNE ACTE au Président de sa communication relative aux actions en justice intentées par le Président, pour défendre les intérêts du Département, et aux actions en justice intentées contre le Département dont la liste figure en annexe à la délibération.